



Dans le contexte actuel de confinement, nous tenions à vous rassurer sur la continuité des services et prestations assurés par THIVILLIER AVOCATS.

Durant cette période difficile de crise sanitaire, nous tenions à vous assurer de notre indéfectible soutien et de notre capacité à poursuivre les missions que vous nous avez confiées.

Nous vous rappelons que les audiences devant les juridictions du premier degré et d'appel ont toutes été reportées.

Nous demeurons joignables par téléphone et par mail de façon à traiter l'ensemble de vos demandes dans les meilleures conditions :

d'ANDIGNE Eynard	: 06.86.13.82.59 eynard.dandigne@thivillier-avocats.fr
THIVILLIER Philippe	: 06.87.60.00.40 philippe.thivillier@thivillier-avocats.fr
WEISS David	: 06.07.11.40.30 david.weiss@thivillier-avocats.fr

Nous vous rappelons par ailleurs que nous demeurons à votre disposition pour toutes vos interrogations concernant la mise en œuvre des mesures d'activité partielle.

Nous contacter :

Thivillier Avocats

55 boulevard Pereire – 75017 Paris

Tel : 01 42 66 62 28

contact@thivillier-avocats.fr

www.thivillier-avocats.fr